

DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional grand est au responsable de la DAR et GRH

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau le 6 mars 2023 ;

Délégation est donnée à M. Christophe CONDETTE, responsable de la Direction des Affaires Régionales et GRH et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Salima BOUALLAG, adjointe au responsable de la Direction des Affaires Régionales et GRH, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'activité des services des ressources humaines et des relations sociales.

Fait à Strasbourg, le 6 mars 2023

Laurent SAHUQUET